



Juin 2019 – Numéro 1

Juin 2019, un an déjà depuis la décision de l'aventure de l'association UPGCS. Un an de doutes, d'abatteurs, de barrières à franchir, mais surtout une année de convictions qui s'enracinent : sans actions, notre système de santé s'effondrera pour laisser place à une médecine à deux vitesses.

Comment rester inactifs et regarder les crises sanitaires s'installer sans réponse ?

Rester insensibles aux souffrances des usagers de santé, au burn-out des soignants ?

Selon certains, les victimes du nouveau Levothyrox étaient des malades imaginaires

Certains ont critiqué... l'UPGCS s'éparpille... Non ! L'UPGCS est au cœur du sujet, au cœur des crises qui n'ont aucune réponse car cela dénoncerait des accords pris sans prise en compte des usagers ni des soignants !

Certains ont répété : l'UPGCS abandonne les malades thyroïdiens ! Or, nos actions ont prouvé que nous étions capables de faire remonter les doléances des malades thyroïdiens jusqu'aux deux plus hauts représentants de l'Etat. (Dossier en cours)

L'UPGCS a sollicité des experts pour étudier les dysfonctionnements thyroïdiens en particulier, sur les perturbateurs endocriniens en général, parce que cela doit améliorer votre quotidien.

Nous avons mis à votre disposition une permanence téléphonique pour vous éviter l'errance des switches répétitifs en attendant que nos médecins traitants reçoivent l'information promise il y a un an par le rapport Kierzek et Léo.

Un choix d'actions et d'informations globales pour vous aider en tant qu'entité complexe.

*Notre réponse est :
Notre propre honneur est intéressé dans de pareilles aventures,
et l'action de ces coquins était si lâche,
que c'eut été y prendre part que de ne pas s'y opposer »
Don Juan ou le festin de Pierre, III, 3*

Les demandes qui ont été déposées par L'UPGCS à EMMANUEL MACRON et à EDOUARD PHILIPPE :

- **La reconnaissance de la Crise sanitaire** dans le scandale du Levothyrox, ce qui de fait leur assurera un statut de **VICTIMES**
- **Un comité de scientifiques indépendants et de représentants des différentes associations de victimes** afin d'étudier de façon impartiale le taux de stabilité des formules de Lévothyroxine au lactose.
- **La reprise de l'AMM du princeps Levothyrox** afin d'autoriser à nouveau sa **commercialisation en France**, parallèlement à la nouvelle formule acide citrique/mannitol pour les malades qui le souhaitent (**Levothyrox fabriqué pour les pays du Maghreb par exemple**).
- **Des analyses immédiates** et l'information médiatique sur leurs résultats en raison de l'état critique de certains patients **en lien avec la mise en danger de la vie de ceux-ci**.
- **Des études cliniques sur la biodisponibilité et la bio-dispersion** concernant la nouvelle formule qui pourrait être en lien avec le choix des excipients acide citrique et mannitol
- **La levée du Secret des Affaires non applicable quand il y a mise en danger de la vie de nos concitoyens**
- **Une prise en charge dans des centres neurologiques** répartis sur l'ensemble du territoire français des cas les plus lourds avec suivi des associations de patients afin de comprendre les effets qui perdurent à J+24 mois après la Nouvelle formule
- **Un suivi du stock d'Euthyrox** sur l'ensemble du territoire efficace pour éviter une pénurie et une seconde crise sanitaire dans l'attente des solutions aux premières demandes précitées.
- **Une reconnaissance de l'affection longue durée** pour l'ensemble des pathologies thyroïdiennes
- **Une prise en charge en longue maladie des congés induits par la nouvelle formule** pour tous les patients actifs. Cette pathologie n'est pas comme souvent décrite une maladie féminine de plus de 60 ans ! Des enfants, des jeunes adultes, des hommes en souffrent au point d'être en situation de handicap depuis 2017
- **Enfin nous exigeons des excuses publiques** face au déni et aux insultes subies dans les commentaires du courant NOCEBO qui ont porté atteinte **à l'honneur des malades thyroïdiens**

L'UPGCS s'agrandit, nous comptons dans nos rangs désormais le collectif « Soigner son bébé RGO au naturel »

De premier abord aucune similitude avec les malades thyroïdiens ... et pourtant !

Des bébés en souffrance dès leur naissance, confrontés à une recrudescence de reflux œsophagiens, mal diagnostiqués, juste étiquetés pour prescription d'IPP.

Un problème réel, connu et qui a fait l'objet de recommandations de l'HAS, sans application de celles-ci par les pédiatres.

La prescription d'inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) est reconnue scientifiquement pour sa dangerosité au long terme. Pourtant, il est ordinaire de voir celles-ci aller jusqu'à 24 mois, parfois 36 !

En collaboration avec ce groupe, nos scientifiques étudient les raisons de ces RGO, (liés potentiellement aux perturbateurs endocriniens sous différentes formes dès la période in utéro) les remèdes pour aider les bébés au quotidien ...et leurs mamans qui partagent leurs souffrances.

Nous avons alerté Madame Agnès Buzyn, Ministre de la Santé et des Solidarités, Monsieur Jérôme Salomon, Directeur Général de la Santé, Monsieur Dominique Martin, Directeur Général de l'ANSM et Madame Dominique Le Guludec, Présidente du collège de Gouvernance de l'HAS sur l'insuffisance d'information en direction des médecins et pédiatres quant aux dangers des IPP au long terme (Dossier en cours).

Retrouvez toutes les informations sur [notre site](#)

L'enquête du Parquet de Marseille progresse et les éléments qui nous ont été communiqués nous incitent à nous porter Partie Civile et à vous proposer de déposer plainte avec l'association.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site en rubrique « [Espace Juridique](#) » ou par mail : upgcs.direction@gmail.com

Les dossiers sont suivis par notre présidente Annie Notelet qui les transmet directement aux avocats.

**AG le 14 septembre
2019**

Le programme complet vous sera communiqué début juillet.

Cependant ne tardez pas à réserver

Voir en page 4

UPGCS



Union pour la Prévention et la
Gestion des Crises Sanitaires
Partenariat Soignants/Patients pour une Médecine Humaine

1^{ère} Assemblée Générale de l'UPGCS

Le 14 septembre 2019

à

32240 MONLEZUN D'ARMAGNAC

(14 km de Nogaro, 34 km de Mont de Marsan, 30 km d'Eugénie les Bains, 140 km de Bordeaux et 145 km de Toulouse)

Matinée

10h Assemblée Générale dans la salle des fêtes du Château de Monlezun d'armagnac

11h30 Visite chez un producteur d'armagnac Local

12 h repas organisé par l'UPGCS

Après-Midi

14 h à 17 h - Conférences sur les thèmes suivants :

- La fiabilité des études épidémiologiques
- La sécurité des produits de santé
- Point sur le problème du Levothyrox Nouvelle Formule

À découper et joindre à la réservation avec votre règlement pour le repas

Réservation pour l'Assemblée Générale de l'UPGCS

Nom et prénom :

Participera à l'AG

Réserve _____ repas (joindre le paiement)

Besoin d'un hébergement sur place (prix très raisonnable soit en gîte soit en Camping)

À renvoyer à UPGCS Josy CHOMIENNE

Lieu dit Lartigole « Ma Campagne » 32240 MONLEZUN D'ARMAGNAC

Pour les repas sur réservation uniquement

Menu à 20 euros (boissons non comprises)

Assiette Gasconne

Daube de Canard

(Accompagnement Pommes vapeurs où Tagliatelles)

Tarte aux pommes maison avec boule de glace

Menu élaboré avec des produits locaux